

*Matières du tems.* Janvier 1708. 37.

de vous adresser avec confiance à Jesus-  
Christ, le Souverain Pasteur de nos ames,  
pour obtenir de lui, un Evêque qui soit se-  
lon son cœur, & qui soit rempli de la cha-  
rité & des autres vertus qui peuvent le ren-  
dre digne de succeder à celui que nous ve-  
nons de perdre; Et pour rendre un témoi-  
gnage public de la veneration que nous  
avons pour sa memoire, & pour tout ce  
qu'il a fait, réglé, ordonné & statué, pen-  
dant qu'il a gouverné ce Diocèse, nous de-  
clarons que nous le ferons exécuter pen-  
dant le tems de nôtre administration &c.  
& au surplus nous continuons toutes les  
aprobations des Prédicateurs, Confesseurs  
&c. Donné à Grenoble le 14. Septembre 1707.

VII. Les vœux du Clergé de Grenoble ont été accomplis, ainsi que nous l'allons voir; car comme le devoir le plus essentiel des Rois, est de remplir l'Eglise de dignes Ministres, puisque de là dépend souvent le repos & la sanctification de leurs peuples, c'est en cela qu'on a vû éclater la pieté & la sagesse du Monarque qui gouverne aujourd'hui la France. On a en effet remarqué, que ce Prince, dans le choix qu'il fait pour remplir les premieres charges de l'Eglise, n'a jamais été déterminé que par la vertu & le merite, & c'est uniquement à l'attention que S. M. a eu pour les Sujets revêtus de ces deux qualitez, qu'on doit attribuer la sainteté de la Doctrine qu'on voit briller dans l'Eglise de France, sous le Regne d'aujourd'hui.

*Quel est le  
choix que le  
Roi fait pour  
remplir les  
Dignitez de  
l'Eglise.*

La nomination aux Benefices vacants  
que le Roi fit aux fêtes de la Toussaints der-  
niere,